

GESTION DÉLÉGUÉE

Pour un coût raisonnable, des experts de la finance prennent les commandes du contrat

Avis aux assurés qui rechignent à mettre la main à la pâte : la gestion «délégée» (dite aussi «pilote» ou «sous mandat»), est faite pour eux. Il leur suffit de définir avec leur conseiller une stratégie d'épargne, basée sur un profil de risque, et tout se met en place de manière automatique : ce sont des sociétés de gestion spécialisées, telles que DNCA Finance, Rothschild, Fidelity ou Amundi, qui gèrent le contrat pour vérifier que l'orientation fixée est respectée et, au besoin, corriger le tir. A l'inverse de la gestion «profilée» étudiée précédemment, le gérant intervient ici régulièrement sur la composition du portefeuille. Une flexibilité qui lui permet d'éviter les petits replis du marché boursier, mais pas toujours les grosses corrections. Redisons-le cependant : c'est sur le long terme (huit à dix ans pour un profil offensif) que doit se juger la Bourse. Rappelons aussi que les pertes subies en 2022 (crise de l'énergie et poussée inflationniste), qui variaient entre 2 et 22% selon le profil de risque, ont été rattrapées dès 2023, avec des gains excédant parfois 15%. Et puis, les offres ne sont pas toutes axées sur les actions : les épar-

gnants soucieux de préserver leur mise peuvent choisir un mandat «prudent», surtout investi en obligations. Le coût de ces mandats de gestion ? Il reste raisonnable, prenant souvent la forme d'une hausse des frais de gestion du contrat, de 0,20% en moyenne. Quant au ticket d'entrée, il excède rarement le seuil des 1 000 euros. La plupart des compagnies proposent désormais cette formule, même si les établissements en ligne ont une longueur d'avance. A noter qu'un nouveau type de gérant est apparu sur ce créneau il y a quelques années : en s'appuyant sur des programmes informatiques pour assurer la sélection et la gestion des fonds, une poignée de courtiers Internet, comme Yomoni ou Nalo, promettent de faire aussi bien que les gérants «humains», tout en coûtant nettement moins cher. Analyse et comparatifs.

FONCTIONNEMENT L'assuré définit son profil de risque et le gérant s'occupe de tout le reste

En gestion déléguée, l'assuré confie la maîtrise de son épargne à des professionnels de la finance. Ce sont eux qui vont définir les supports du contrat les

plus adaptés à la situation, en tenant compte du niveau de risque accepté par l'épargnant (du plus prudent au plus offensif) et de son horizon de placement (huit ans, dix ans ou plus). A noter

qu'une fois ce profil de risque fixé, l'assuré perd totalement les manettes. Le dosage entre les actifs du contrat (actions, obligations...) est effectué par le gérant, qui le modifie en général une fois par trimestre,

afin de prendre en compte l'évolution des marchés. Sur la durée, ce principe de gestion fonctionne plutôt bien : les résultats obtenus sur cinq ans, par exemple, sont satisfaisants, et même excellents chez certains courtiers en ligne (lire les tableaux ci-dessous et ci-contre). Mais l'assuré doit savoir qu'aucun niveau de gains n'est garanti. D'autant plus que la loi «Industrie verte» d'octobre 2023 a chamboulé les règles d'allocation d'actifs, en obligeant tous les assureurs, depuis la fin octobre 2024, à insérer dans les mandats de gestion nouvellement souscrits (les anciens contrats ne sont pas concernés) une part minimale de PME non cotées, très rentables à long terme (lire page 56) mais aussi très volatiles à court terme.

Des contrats d'un nouveau genre, gérés entièrement par ordinateur

LES PERFORMANCES DES MANDATS DE GESTION DES BANQUES OPÉRANT SUR INTERNET (1)

Les banques en ligne n'ont pas démerité en 2024 : à l'image de la plupart des places boursières, tous les profils de gestion finissent l'année

dans le vert, y compris les moins investis en actions (+4,27% en moyenne pour les mandats «prudents»), qui ont donc fait bien mieux que préserver le capital

placé. Fortuneo est la banque qui s'en sort globalement le mieux sur cinq ans, Boursobank restant la plus abordable, avec un ticket d'entrée particulière-

ment bas (300 euros) et aucuns frais supplémentaires sur son offre de gestion déléguée par rapport à la gestion libre (0,75% par an dans les deux cas).

ÉTABLISSEMENT (Contrat)	TICKET D'ENTRÉE	FRAIS DE GESTION ANNUELS	NOM DU GESTIONNAIRE	PERFORMANCE 2024 (SUR 5 ANS) DU MANDAT DE GESTION			
				PRUDENT	ÉQUILIBRÉ	DYNAMIQUE	OFFENSIF
Boursobank (Boursobank Vie)	300 euros	0,75%	Edmond de Rothschild	+4,61% (+2,37%)	+7,44% (+7,58%)	+9,34% (+15,76%)	+12,11% (+8,35%)
Fortuneo (Fortuneo Vie)	300 euros	0,85%	Arkéa, DNCA Finance, Allianz	+3,62% (+12,81%)	+8,69% (+19,84%)	+17,12% (+27,79%)	Sans objet ⁽²⁾
Monabanq (Plan Assurance vie Essentiel)	1000 euros	1% ⁽³⁾	Assurances du Crédit mutuel	+4,60% (+13,76%)	+6,90% (+17,19%)	+9,30% (+20,35%)	Sans objet ⁽²⁾

(1) Hello bank! ne propose pas encore de gestion sous mandat et BforBank a décidé d'arrêter la commercialisation de son contrat. (2) Pas de mandat de gestion «offensif». (3) 0,75% sur le fonds en euros du contrat, utilisé dans chaque profil de gestion.

LES PERFORMANCES DES MANDATS DE GESTION DES SIX PRINCIPAUX COURTIER EN LIGNE

Excellente année 2024 pour les mandats de gestion proposés par les courtiers installés sur Internet : les performances réalisées sur les marchés

boursiers sont parfois supérieures à celles des banques en ligne, par exemple sur les profils «prudent» (+6,55% chez Meilleurtaux Placement) et

«équilibré» (+9,55% chez Assurancevie.com). Les gains enregistrés sur cinq ans sont également très impressionnants. Ces beaux résultats peuvent se payer

par des frais de gestion un peu plus élevés, comme chez le courtier Altaprofits, qui affiche 1,30% de ponction annuelle avec son contrat Digital Vie Prime.

ÉTABLISSEMENT (CONTRAT)	TICKET D'ENTRÉE	FRAIS DE GESTION ANNUELS	NOM DU GESTIONNAIRE	PERFORMANCE 2024 (SUR 5 ANS) DU MANDAT DE GESTION			
				PRUDENT	ÉQUILIBRÉ	DYNAMIQUE	OFFENSIF
Linxea (Linxea Spirit 2)	1000 euros	0,70%	Otea Capital	+4,25% (+14,95%)	+6,69% (+21,36%)	+9,51% (+27,65%)	+12,77% (+33,32%)
Assurancevie.com (Puissance Avenir)	1000 euros	0,80%	Fidelity	+6,43% (+14,29%)	+9,55% (+17,16%)	+13,54% (+20,36%)	Sans objet ⁽¹⁾
Bourse Direct (Bourse Direct Horizon)	300 euros	0,85%	DNCA Finance	+6,51% (+10,75%)	+8,40% (+13,97%)	+12,48% (+22,36%)	Sans objet ⁽¹⁾
Placement-direct (Placement-direct Vie)	500 euros	0,90%	Swiss Life Gestion privée	+5,30% (+11,49%)	+7,20% (+12,44%)	+10,50% (+14,47%)	+12,50% (+23,68%)
Meilleurtaux Placement (Liberté Vie)	500 euros	0,90%⁽²⁾	Spirica	+6,55% (+17,44%) ⁽³⁾	+8,92% (+25,46%) ⁽³⁾	+11,09% (+32,47%) ⁽³⁾	+13,42% (+36,86%) ⁽³⁾
Altaprofits (Digital Vie Prime)	300 euros	1,30%	Lazard Frères Gestion, Amundi	Sans objet ⁽¹⁾	+3,65% (+9,74%)	+6,79% (+22,25%)	+8,67% (+27,99%)

(1) Pas de profil correspondant sur ce contrat. (2) 1% sur le profil «offensif». (3) Performances sur cinq ans reconstituées d'après l'historique des supports sélectionnés, les mandats de gestion ayant été lancés en avril 2023.

Pour un mandat équilibré, le pourcentage de fonds non cotés s'élève à 4% des versements, et grimpe à 8% pour les mandats dynamiques et offensifs. Seul le mandat prudent (et, bien évidemment, le mode de gestion libre) échappe à cette obligation. Le plan d'épargne retraite (lire page 84), est également visé : selon l'échéance du plan, c'est-à-dire la date de départ en retraite du souscripteur, la part du non coté varie entre 2 et 6% pour le mandat prudent, entre 3 et 8% pour le mandat équilibré, entre 5 et 12% pour le mandat dynamique, et entre 6 et 15% pour le mandat offensif.

QUALITÉ DU SERVICE

L'offre de gestion proposée au client n'est pas personnalisée

En faisant appel à des experts renommés des marchés financiers, l'assuré peut raisonnablement penser que son épargne est dans de bonnes mains. Qu'il ne s'attende pas pour autant à bénéficier d'un traitement personnalisé. Ce n'est pas du sur-mesure, mais du prêt-à-porter qui lui est proposé. Tous les clients d'un même profil sont ainsi logés à la même enseigne : même niveau de risque, même répartition des actifs, même performance... Certes, l'assuré garde toujours la possibilité de changer de profil,

notamment s'il s'approche de la retraite et souhaite sécuriser ses économies. Il peut aussi vouloir gérer en direct une partie de son capital et ne déléguer que la gestion du reste. Cela tombe bien, de plus en plus d'établissements, comme BoursoBank, Placement-direct, Yomoni ou Linxea autorisent ce découpage (on parle alors de gestion «multipoches»), en le dotant d'une grande souplesse d'utilisation : à tout moment, le client reste libre de procéder à tous les arbitrages d'argent voulus entre les deux poches.

EXPERTISE FINANCIÈRE Elle est souvent réalisée par des sociétés de gestion extérieures

Le choix de la composition du portefeuille et des arbitrages à effectuer entre les différents supports d'investissement sélectionnés est confié à une société de gestion de fonds, qui est le plus souvent extérieure à la compagnie d'assurances avec laquelle l'épargnant a signé le contrat. Cet organisme spécialisé peut être un établissement bancaire ou un assureur traditionnels (Crédit mutuel, Crédit agricole, Allianz, Generali, Swiss Life...), mais il s'agit généralement de sociétés de gestion de portefeuille indépendantes (dans le jargon de la finance, on parle d'«Asset management») et

d'envergure internationale, telles que Rothschild, Lazard Frères gestion, Carmignac, Fidelity ou DNCA Finance.

ACCESSIBILITÉ La mise exigée est tombée à 300 euros chez certains établissements en ligne

La gestion déléguée a été longtemps réservée à une clientèle aisée. Il y a une vingtaine d'années, le versement initial exigé était de 30 000 ou 40 000 euros, puis il est tombé à 5 000 euros au début des années 2010 et enfin entre 300 et 1 000 euros actuellement, du moins chez les contrats 100% Internet. Cette démocratisation de l'accessibilité à la gestion sous mandat tient d'abord à l'afflux de nouveaux clients, qui ont permis aux gestionnaires d'amortir leur frais de fonctionnement sur une base élargie. Il y a une seconde raison : les techniques de gestion financière ont beaucoup évolué en dix ans, utilisant de plus en plus, afin d'automatiser les tâches, des logiciels informatiques, eux-mêmes très économes en frais de personnel.

MANDAT PRUDENT A réserver aux débutants ou aux seniors proches du départ à la retraite

Les assureurs prévoient presque toujours une option de gestion «prudente». Elle est destinée aux assurés dont le but n'est pas de réaliser de rapides plus- ➔

Il y a vingt ans, le ticket d'entrée était à 30 000 ou 40 000 euros

UN GAIN MOYEN DE 7,95%, AU TITRE DE 2024, POUR UN PROFIL DE RISQUE «ÉQUILIBRÉ»

values, mais de protéger leur capital. Ce type de comportement se trouve chez les débutants en matière d'épargne et chez beaucoup de seniors, soucieux de bétonner les économies de toute une vie à l'approche de la retraite. Cette gestion «prudente» privilégie les actifs peu risqués, comme les obligations d'Etat, au revenu modeste mais régulier. Leur proportion au sein du portefeuille peut excéder 70% (avec un minimum légal fixé, depuis juillet 2024, à 50%). Une dose d'actions est toutefois requise pour apporter un peu de piment sur le long terme, mais rarement plus de 30%. Attention, opter pour une gestion prudente ne signifie pas qu'il faille se désintéresser de la question de la rentabilité. D'où la nécessité de comparer les performances de ce profil avec celles du fonds en euros du contrat, ce dernier affichant parfois de meilleurs résultats...

MANDAT ÉQUILIBRÉ Parfait pour les assurés ayant un projet immobilier à moyen terme

Jouer à la fois la sécurité et le rendement, c'est l'objectif visé par les partisans du mandat «équilibré». Ce choix impose un panachage de l'épargne

souvent tourné autour du mix 50% actions/50% obligations. Selon ce qu'anticipe l'assureur quant à l'évolution des marchés, la part des obligations sans risque peut descendre à 30% (c'est le minimum légal) ou, au contraire, grimper à 60%.

Les profils «offensifs» sont souvent investis à 100% en actions

Ce profil de risque correspond à la situation de la plupart des épargnants, en particulier à ceux qui, ayant par exemple un projet immobilier en tête, veulent investir à moyen terme, c'est-à-dire entre cinq et huit ans. Soutenus par la hausse quasi générale des Bourses l'an passé, les résultats 2024 ont été plus qu'honorables : + 7,95% en moyenne.

MANDATS DYNAMIQUE ET OFFENSIF Une prise de risque élevée pour viser de gros gains

Avec ces deux options de gestion, réservées aux épargnants dont l'horizon de placement est supérieur à huit ou dix ans, la recherche de plus-values passe avant la sécurité. Ce qui suppose une importante prise de risque. Le gérant du contrat va donc doper la part des produits à gros potentiel de gain, à savoir les actions, françaises ou internationales. Sur un profil «offensif», il investit souvent la totalité du capital en actions,

alors que sur un profil «dynamique», cette part ne grimpe au-delà de 80% (le maximum légal est de 90%) que lorsque la Bourse a le vent en poupe. En dépit des jolies performances affichées par certains établissements, notamment sur cinq ans (+ 54% chez Yomoni pour l'option offensive, + 48% chez WeSave pour l'option dynamique), aucun résultat n'est fixé à l'avance. Ainsi, les assurés doivent accepter l'éventualité d'une perte (comme en 2022, année marquée par une moins-value moyenne de 16% sur ces profils). Le seul parachute dont ils disposent, c'est la faculté de revenir sur leur choix, en passant à un profil de gestion équilibré, voire prudent. Ce retour en arrière est d'ailleurs conseillé à huit ou dix ans du départ en retraite.

COÛT Une hausse des frais de gestion annuelle qui varie, selon les contrats, entre 0,10 et 0,30%

Le plus souvent, la facturation du mandat s'opère via une majoration des frais de gestion annuelle, de 0,10 à 0,30%. Pour les contrats Internet, les plus économiques, ces frais n'excèdent jamais 1,70% (0,70% seulement pour Linxea, le moins gourmand de tous). Bien que raisonnables, ces ponctions peuvent être négociées, sachant que, vu le coût déjà modéré du service, il n'y a rien à espérer à moins de 80 000 euros de mise. Attention : à ces frais de gestion peuvent s'ajouter des frais sur versements (sauf chez les établissements en ligne). ♦

LES PERFORMANCES DES NOUVEAUX CONTRATS DONT LA GESTION EST CONFÉE À UN LOGICIEL

Remplacer le gérant de fonds par un ordinateur, supposé plus performant : c'est le pari engagé par ces nouveaux courtiers Internet (appelés

«Fintech»), qui se basent sur des algorithmes pour définir le profil de risque du client et gérer son contrat. Les résultats sont au rendez-vous, avec de superbes

performances, notamment pour les profils «dynamique» et «offensif». A noter : les frais semblent parfois élevés (jusqu'à 1,70% par an), mais les sup-

ports étant des trackers, dont la gestion coûte moins de 0,5% par an (contre environ 2% pour des fonds classiques), le coût du service est en fait plutôt modique.

ÉTABLISSEMENT (CONTRAT)	TICKET D'ENTRÉE	FRAIS DE GESTION ANNUELS	NOM DU GESTIONNAIRE (ASSUREUR)	INSTRUMENTS DE GESTION	PERF. 2024 (SUR 5 ANS) DU PROFIL DE GESTION			
					PRUDENT	ÉQUILIBRÉ	DYNAMIQUE	OFFENSIF
WeSave (WeSave Patrimoine)	300 euros	1,30%	WeSave (Suravenir)	88 trackers	+7,20% (+18,22%)	+9,89% (+24,12%)	+14,06% (+48,16%)	+16,38% (+60,98%)
Ramify (Ramify Essential)	1000 euros	1,50%	Ramify (Apicil)	54 trackers	+7,56% (+7,35%)*	+14,83% (+15,54%)*	+19,48% (+21,22%)*	+27,12% (+28,83%)*
Yomoni (Yomoni Vie)	1000 euros	1,60%	Yomoni (Suravenir)	203 trackers	+4,90% (+12,47%)	+7,30% (+15,76%)	+14,10% (+28,28%)	+19,60% (+54,08%)
Nalo (Nalo Patrimoine)	1000 euros	1,65%	Nalo (Generali)	14 trackers	+7,40% (+9,88%)	+10,70% (+16,76%)	+17,01% (+27,09%)	+21,80% (+35,25%)
Goodvest (Goodvie)	300 euros	1,70%	Goodvest (Generali)	19 trackers	+2,99% (+1,44%)	+3,97% (+10,53%)	+5,60% (+17,91%)	+6,02% (+22,34%)

* Performances cumulées sur trois ans seulement, le contrat ayant été lancé courant 2021.